

Avis au public

Conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de commune, le collège des bourgmestre et échevins porte à la connaissance des habitants que la prochaine réunion du comité du **Syndicat pour l'Aménagement et la Gestion du Parc Naturel de l'Our** aura lieu le **vendredi, 27 mars 2026 à 14.30 heures à la Maison du Parc, 12, Parc à L-9836 Hosingen.**

Ordre du jour

Séance publique

1. Approbation du rapport du comité du 30 janvier 2026 et des délibérations afférentes
2. Arrêt provisoire du compte de l'exercice 2024
3. Fixation de tarifs
4. Présentation de l'état des lieux des communautés énergétiques des communes
5. Communication du bureau et questions du comité

Pour le bourgmestre et échevins

Weiswampach, le 11 mars 2026

Le Bourgmestre

La Secrétaire

